

537

C'est le nombre de conventions de financement signées au 31 décembre 2006.

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :
www.industrie.gouv.fr/abonnementlettrede

Coordination des pôles transports et mobilité : une initiative à élargir à d'autres domaines

Le 23 février 2006, onze pôles de compétitivité du domaine des transports et de la mobilité se sont réunis en séminaire à Mulhouse, à l'invitation du pôle *Véhicule du futur*. L'objectif était d'organiser la coordination entre ces pôles et de rechercher les mutualisations possibles de moyens et de ressources.

Les onze pôles concernés ont pour cœur de cible de leur action les transports terrestres et notamment l'automobile (*Automobile haut de gamme, Moveo, Mobilité et transports avancés, Véhicule du futur, Lyon urban trucks and bus, I-trans*), développent des technologies ayant les transports pour domaine d'application (*Aerospace valley, Industrie et agroressources, System@tic Paris-Région*) ou intègrent les transports dans une approche plus globale (*Logistique Seine-Normandie, Ville et mobilité durable*).

La rencontre a permis de dresser une première cartographie des compétences, du positionnement prioritaire de chaque pôle et des collaborations possibles dans sept grandes thématiques : véhicule propre et économe, véhicules et réseaux intelligents, systèmes embarqués, sécurité, qualité perçue, conception innovante, production compétitive.

Une charte de coopération, paraphée par les ministres chargés de l'Industrie et de l'Aménagement des territoires, a été signée entre les quatre pôles – *Automobile haut de gamme, Mobilité et transports avancés, Moveo et Véhicule du futur* – visant à définir leurs orientations stratégiques, y compris à l'international, et les moyens d'action pour y parvenir.

Une lettre d'intention a également été signée entre les onze pôles les engageant à poursuivre leurs réflexions communes en vue d'aboutir à un mode de travail collaboratif permanent visant à la conjonction des intérêts de chacun des pôles avec l'intérêt général, notamment en ce qui concerne la recherche et développement et l'action à l'international.

Cette initiative participe du souci de la DGE d'inciter les pôles à affiner leur stratégie de développement et de mettre en œuvre des coordinations effectives entre pôles d'un même domaine, afin d'atteindre une forte visibilité internationale dans leurs domaines d'excellence.

Des initiatives comparables existent, quoique méritant une formalisation plus poussée, entre pôles du domaine de la santé et des biotechnologies, et pourraient être mises en œuvre dans les domaines

suivants : technologies de l'information ; agriculture et agro-alimentaire ; énergie ; environnement et développement durable.

2006, une première année riche en projets de R&D de qualité

Les projets de recherche et développement constituent le moteur de la dynamique des pôles de compétitivité. L'État a décidé de leur consacrer des moyens importants, au travers des interventions de ses agences – All, ANR et Oseo – et de subventions regroupées au sein d'un fonds unique, géré par la DGE, sur la base d'une évaluation interministérielle de sélection des projets.

Deux appels à candidatures destinés à sélectionner les projets ont ainsi été lancés et instruits en 2006 et le gouvernement a retenu 143 projets émanant de 54 pôles sur les 563 présentés. Ces 143 projets représentent un investissement total d'1 Md€, avec 193 M€ d'aides, auxquels s'ajoutent les financements des collectivités locales pour environ 103 M€.

Au-delà des décisions de principe, et après un important travail de finalisation technique et financière, la plupart des financements sont aujourd'hui concrétisés par des conventions et le versement effectif de premières tranches d'aides. Au 31 décembre 2006, 80 % des aides décidées en avril et juillet avaient été engagées. Des difficultés d'organisation des tâches de R&D entre partenaires, de validation des dépenses qui peuvent être prises en compte, l'absence d'accord de consortium, voire la défaillance de certains acteurs, expliquent que certains projets n'ont pas encore pu être engagés.

En avril, les dernières conventions seront notifiées, et l'ensemble des avances versées.

Un troisième appel à candidatures clos le 15 décembre 2006 a connu un grand succès, témoignant de la forte dynamique des pôles (cf. infra).

Grâce notamment à l'implication du réseau des Drire et des autres services déconcentrés de l'État, le Groupe de travail interministériel a pu travailler le plus en amont possible avec les collectivités locales pour identifier les projets qui méritent un appui financier public. L'objectif permanent est de fluidifier l'exercice d'articulation des différents financements et d'améliorer la rapidité des décisions et de versement des aides. Un quatrième appel à projets est ouvert depuis début mars 2007 avec une date limite de dépôt des dossiers de candidature fixée au 27 avril. Leur sélection sera annoncée dans la seconde quinzaine de juillet 2007.

Les PME privilégiées dans la dynamique des pôles

Les pôles de compétitivité sont un puissant outil de politique industrielle et de mobilisation de l'ensemble du tissu industriel autour de projets fédérateurs fortement innovants, porteurs de développement et d'emplois. Les PME doivent bénéficier de cette dynamique pour développer leur capacité d'innovation et croître. D'ores et déjà, l'implication des PME est forte et de nombreux pôles sont majoritairement constitués de PME : *Cap Digital Paris-Région, Imaginove Lyon, Microtechniques...* Pour les seize pôles mondiaux, les 1 140 PME adhérentes représentent 74 % des entreprises partenaires.

Outre de nombreuses formes d'actions mutualisées mises en œuvre à l'initiative des pôles eux-mêmes, les PME peuvent, à titre individuel, bénéficier d'un grand nombre d'instruments d'appui financier conçus spécifiquement pour répondre à leurs besoins : statut JEL, CIR, actions collectives des Drire et, bien sûr, aides Oseo Innovation, outil privilégié d'accompagnement des projets innovants individuels des PME. Oseo a ainsi consacré, en 2006, 83,5 M€ d'appuis à des projets impliquant des PME des pôles.

Les PME peuvent également participer à des projets de R&D collaboratifs, en s'associant à d'autres entreprises, grandes ou petites, et à des laboratoires. Ces projets, au contenu scientifique et technique, sont porteurs de potentialités très fortes mais demandent des efforts importants, notamment la constitution et l'organisation d'un consortium et la conclusion d'accords de propriété industrielle.

Si du fait de ces caractéristiques, ce type de projet ne peut être un outil pour toutes les PME, ces dernières occupent néanmoins une place importante et souvent déterminante au sein des projets financés par le fonds unique interministériel. Elles représentent 47 % des entreprises partenaires des projets aidés et leur part dans le montant des subventions aux entreprises est de 28 % (chiffres 2006). L'augmentation à 45 % du taux de subvention aux PME des zones de recherche et développement des pôles contribuera encore au relèvement de cette part, qui va d'ores et déjà bien au-delà de la part des PME dans les dépenses de R&D des entreprises (16 %, et 10 % pour les PME indépendantes).

Ces quelques chiffres montrent que la place prise par les PME dans les pôles est très significative, ce qui était et demeure souhaitable.

Pôle de compétitivité Cap Digital

Cap Digital a pour ambition de faire de l'Ile-de-France l'un des premiers pôles mondiaux des industries du contenu numérique. Son objectif est de dynamiser le secteur du contenu numérique en augmentant la créativité et la compé-

tivité des entreprises, notamment des PME qui représentent 80 % de ses adhérents. Elles ont une part déterminante dans sa gouvernance, mais également dans le montage de projets structurants. *Cap Digital* compte également de grandes entreprises, leaders dans leur domaine, qui savent valoriser et fédérer les savoir-faire présents au sein du pôle, ainsi que de prestigieux laboratoires publics. La concentration en Ile-de-France d'universités, de grandes écoles et de centres de recherche, dans les domaines des mathématiques, du traitement de l'information, de la création multimédia et des sciences humaines et sociales, est une force pour le pôle, tant en matière de formation que de recherche. Pour atteindre ses objectifs, *Cap Digital* travaille à la mise en place d'une « fertilisation croisée » entre les six domaines stratégiques du pôle que sont l'ingénierie des connaissances, le patrimoine, l'éducation, l'image et le son, le jeu vidéo et les services et usages.

Cap Digital regroupe quelque 250 entreprises, laboratoires et organismes de formation. Sur 110 projets présentés par le pôle, 59 ont été labellisés, auxquels participent une quinzaine de grandes entreprises, plus de 140 PME et une soixantaine de laboratoires.

Terradata : la numérisation du patrimoine

Labellisé par le pôle *Cap Digital* dans le domaine « patrimoine numérique », le projet Terradata consiste en la modélisation des territoires et de leurs ressources, puis en la valorisation multimédia des informations recueillies. Il se décline en trois étapes :

- la production et l'exploitation visuelle d'« environnements synthétiques » axées sur la numérisation, la structuration et la visualisation de modèles 3D urbains et de leurs contenus associés ;

- la production à l'échelle de l'Ile-de-France de bases d'informations géoréférencées permettant d'alimenter de nouveaux services d'information urbains ; le projet vise à être une vitrine en matière de contenus innovants et de valorisation multimédia du patrimoine culturel et touristique francilien ;

- la réalisation de briques applicatives et le déploiement de nouveaux produits et services à destination des marchés de l'accès aux services urbains, du tourisme, de la valorisation du patrimoine, de la sécurité et de la prévention des risques, des systèmes d'aide à la décision en temps réel, de la sécurité civile, etc.

Ce projet a été financé à hauteur de 6 M€ par le fonds de compétitivité des entreprises (FCE).

Résultats du troisième appel à projets

Le 20 mars dernier, le gouvernement a annoncé le financement de 100 projets de R&D émanant de 47 pôles de compétitivité, pour un finance-

ment par l'État de plus de 153 M€. Ces dossiers ont été présentés lors du troisième appel à projets interministériel, clos le 15 décembre 2006. Les collectivités territoriales ont indiqué leur intention de financer certains de ces projets aux côtés de l'État, à hauteur de près de 80 M€. Les PME impliquées dans ces projets devraient directement bénéficier de près de 50 M€. Plus de 800 M€ de projets de R&D des pôles devraient être engagés, ce qui correspond au travail de plus de 3 000 chercheurs pendant trois ans. Conformément aux engagements de l'État vis-à-vis des secteurs concernés, 32 M€ d'aides bénéficieront à des projets collaboratifs des entreprises de l'aéronautique et 15 M€ à des projets d'entreprises de l'automobile.

La montée en puissance du pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé (CBS)

Le pôle de compétitivité *Cancer-Bio-Santé* regroupe les principaux acteurs en Midi-Pyrénées contribuant à la lutte contre le cancer : activités cliniques et médicales, centres de recherche, industriels de l'agroalimentaire, de la pharmacie, des biotechnologies, des sciences et technologies de l'information et des micro-nanotechnologies, organismes de formation, associations. En 2006, plus de 40 projets de R&D ont été labellisés pour un total d'aides supérieur à 5 M€. Plusieurs actions ont été initiées par la gouvernance du pôle, avec le soutien de la Drire Midi-Pyrénées à hauteur de 113 950 €. Elles concernent, en particulier, la création (en cours) d'un site internet dédié à l'ensemble des acteurs du pôle, une étude sur la caractérisation de l'offre immobilière en biotechnologie et santé et une étude sur la veille économique et technologique pour les PME, toutes deux à paraître à l'automne.

Une école internationale de management de projets nucléaires

La Drire Bourgogne accompagne le *Pôle Nucléaire Bourgogne* dans son projet d'étude de faisabilité d'une école internationale de la maintenance, de la construction et de la déconstruction de centrales nucléaires. Cette école, pour lesquelles des premières sessions sont prévues dès fin 2007, a pour ambition de former des cadres internationaux de haut niveau au management de projets dans le domaine du nucléaire.

Le « Supplément pôles de compétitivité » de la Lettre de la DGE a pour vocation de diffuser une information plus spécifiquement destinée aux pôles. Si vous souhaitez y insérer une contribution, par exemple un appel à partenariat ou le témoignage d'une expérience réussie, n'hésitez pas à contacter Murielle Pascal à l'adresse suivante : murielle.pascal@industrie.gouv.fr